



ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR FÉMININE ET MASCULINE
Critères d'admissibilité et de sélection
(en date du 26 janvier 2016)

Aperçu

Au printemps 2011, Squash Canada a effectué un examen du modèle de compétition lié au développement à long terme de l'athlète (DLTA) et un examen de la haute performance, qui a réuni certains des meilleurs joueurs actuels et anciens. Cette initiative a permis aux principaux entraîneurs de squash et aux administrateurs du sport de discuter de l'orientation stratégique de Squash Canada et de l'actuelle structure de la compétition et de la performance.

Durant ce processus, Squash Canada a engagé des experts de la haute performance reconnus mondialement qui ont non seulement facilité la discussion, mais aussi émis des recommandations. Les recommandations formulées à la suite des examens de la compétition et de la performance ont indiqué que le processus de sélection de l'équipe nationale junior présentait quelques lacunes :

1. Un manque de résultats de face-à-face entre les membres de l'équipe.
2. Un manque d'interaction significative entre les joueurs dans l'ensemble du pays.
3. Certains des meilleurs joueurs n'étaient pas nommés dans un contingent, les rendant admissibles pour la sélection de l'équipe.
4. Le processus de sélection n'était pas clair pour tous les joueurs admissibles.
5. Les meilleurs joueurs ne jouaient pas aux mêmes championnats ou dans les mêmes catégories.

À la suite des discussions et des recommandations formulées par le groupe d'experts, Squash Canada présente son nouveau processus de sélection pour l'équipe nationale, en vigueur pour la saison de squash 2012-2013, laquelle commence en septembre 2012. Basé sur l'excellence, le nouveau processus vise à améliorer la structure de la compétition au pays par les mesures suivantes :

- Créer un processus plus **transparent** pour la sélection de l'équipe nationale pour laquelle les joueurs doivent être choisis selon leur niveau d'excellence lors des compétitions.
- Offrir un processus **souple** en vertu duquel les joueurs peuvent choisir de participer à des championnats selon leur horaire; c'est un processus plus souple pour les joueurs juniors admissibles qui étudient aux États-Unis et au Canada.
- Offrir un processus **inclusif** qui ne nomme pas de membres au sein d'un contingent; il donne ainsi la chance aux joueurs de participer au processus et de se qualifier pour une épreuve de sélection.
- Permettre aux joueurs de participer à davantage de compétitions de **niveau approprié**
- Augmenter les possibilités d'interaction **face-à-face** parmi les futurs membres de l'équipe.
- Utiliser des mesures plus **efficaces** pour le dépistage du talent
- **Organiser la structure de compétition et l'harmoniser avec les principes de DLTA** de façon plus efficace.

PROCESSUS DE SÉLECTION POUR L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR FÉMININE ET MASCULINE

Objectif

1. Le processus de sélection pour l'équipe nationale junior vise à obtenir une équipe de joueurs qui représentera le mieux le Canada lors des Championnats du monde juniors et à préparer les joueurs de squash canadiens à monter sur le podium lors d'importants championnats internationaux. Ce processus de sélection se veut également un moyen de garantir que les meilleurs joueurs participent aux compétitions de niveaux appropriés et d'encourager, de promouvoir et de soutenir la participation des joueurs à des championnats désignés pour la sélection nationale et à des championnats nationaux.
2. La sélection des joueurs est effectuée en fonction de la performance et des points accumulés lors de championnats de sélection désignés ainsi qu'aux championnats nationaux. Des points supplémentaires sont attribués aux joueurs qui excellent lors de championnats reconnus internationalement et lors de championnats de squash universitaires aux États-Unis. À de rares occasions, lorsqu'un joueur n'obtient pas assez de points pour se qualifier directement pour l'équipe ou pour une épreuve de sélection finale, il peut faire une demande pour une invitation à l'épreuve de sélection finale, à condition que le joueur réponde aux critères et aux normes liés à une demande de place sur invitation.

Communication du nouveau processus de sélection

3. Squash Canada s'associera aux associations provinciales et territoriales partenaires pour annoncer le lancement du nouveau processus de sélection à ses membres. Squash Canada publiera aussi le présent document sur son site Web et dans le manuel de la haute performance.
4. Squash Canada a fait part du présent processus de sélection à l'automne 2011.
5. Toutes modifications apportées à cette politique seront immédiatement publiées sur le site Web de Squash Canada.

Autorité en matière de sélection

6. Le conseil d'administration de Squash Canada a investi le Comité de la haute performance de l'autorité de prendre toutes les décisions conformément à la présente politique.

Nombre de joueurs au sein de l'équipe

7. Le nombre de joueurs au sein de l'équipe des Championnats mondiaux juniors sera déterminé par la World Squash Federation (Fédération mondiale de squash). On compte présentement quatre (4) joueurs actifs et un (1) joueur de réserve non itinérant.

Admissibilité

8. Pour être admissible à la sélection, un joueur doit :
 - a. Répondre aux critères d'admissibilité déterminés par la Fédération mondiale de squash :
 - i. Être âgé de moins de 19 ans à la date de la dernière journée prévue du championnat.
 - ii. Être né au Canada, être citoyen canadien, être un citoyen naturalisé canadien ou avoir résidé au Canada pendant au moins trois (3) ans immédiatement avant les Championnats du monde juniors.
 - b. Être un membre en règle d'une association de squash provinciale ou territoriale.
 - c. Payer tous les frais exigés.
9. Les critères d'admissibilité énumérés à la section 8 peuvent être modifiés dès réception d'un avis de la Fédération mondiale de squash. En cas de conflit entre la présente politique et les critères d'admissibilité de la Fédération mondiale de squash, les décisions et les critères d'admissibilité de la Fédération l'emporteront.

10. Les joueurs ayant représenté un autre pays dans les trois (3) années précédant la date du début des Championnats du monde juniors, dans n'importe quel groupe d'âge, lors d'un championnat de squash par équipe international reconnu (c.-à-d. les championnats du monde de la Fédération mondiale de squash, les championnats régionaux ou les matchs officiels entre pays) ne seront **pas admissibles**.
11. Les joueurs qui ne peuvent pas participer aux compétitions au cours de la deuxième année (2^e) d'un cycle de sélection de deux (2) ans parce qu'ils passent à la catégorie d'âge supérieure à U19 verront leurs points de sélection leur être retirés. Ils ne seront pas admissibles à participer au présent processus de sélection et ne seront pas sélectionnés pour l'équipe des Championnats du monde juniors.
12. Les étudiants étrangers qui habitent ou qui étudient au Canada ne peuvent pas participer aux Championnats nationaux juniors ni à l'épreuve de sélection finale.

Processus de sélection

13. Chaque année, Squash Canada sélectionnera les membres de l'équipe nationale junior qui représenteront le Canada aux Championnats du monde juniors féminins ou masculins. Le processus de sélection s'effectuera sur deux (2) ans.

Veillez consulter le Manuel de la haute performance pour déterminer dans quelle année du cycle de l'équipe nationale junior participe chacun des sexes.

Les épreuves de sélection désignées, les championnats canadiens juniors et le Championnat canadien junior ouvert

14. Chaque année de compétition, Squash Canada identifiera quatre (4) compétitions pour le processus de sélection nationale (les « tournois désignés »). Deux (2) de ces compétitions se tiendront en Ontario et deux autres dans l'Ouest canadien (Alberta et Colombie-Britannique).
 - a. **Pour les épreuves de sélection nationale** : veuillez consulter le Manuel de la haute performance de Squash Canada

NOTE : les trois meilleurs classements d'un joueur lors de ces compétitions seront utilisés pour le total des points en vue de la sélection nationale.

15. Les joueurs étrangers peuvent participer aux compétitions mentionnées à la section 14, à moins que les organisateurs de la compétition en décident autrement.
16. Selon le classement final, les joueurs qui participent aux tournois désignés se verront attribuer des points pour la sélection nationale, comme indiqué dans le Tableau 1. **Chacun des joueurs doit obligatoirement participer à trois (3) des quatre épreuves de sélection désignées pour chaque année du cycle de deux ans (on tient compte de la participation à la catégorie U-17)**; seulement les trois (3) meilleurs résultats seront utilisés pour le calcul des points.
17. En plus des résultats des tournois désignés, le classement aux compétitions supplémentaires suivantes sera également utilisé pour calculer les points en vue de la sélection nationale, comme indiqué au Tableau 1 :
 - a. Championnat canadien junior ouvert (les résultats obtenus dans chacune des deux (2) années du cycle de sélection).
 - b. Championnats canadiens juniors de squash (les résultats obtenus dans chacune des deux (2) années du cycle de sélection).

TABLEAU 1 – POINTAGE POUR LA SÉLECTION NATIONALE

Compétitions pour la sélection nationale (3 meilleurs résultats)		Championnat canadien junior ouvert (CJO)			Championnats canadiens juniors de squash		
	Tirage U19		Tirage U17	Tirage U19		Tirage U17	Tirage U19
Champion	30	Champion	30	45	Champion	45	60
Finaliste	24	Finaliste	24	36	Finaliste	36	48
3 ^e place	20	3 ^e place	20	30	3 ^e place	30	40
4 ^e place	16	4 ^e place	16	24	4 ^e place	24	32
5 ^e place	12	5 ^e place	12	18	5 ^e place	18	24
6 ^e place	8	6 ^e place	8	12	6 ^e place	12	16
7 ^e – 8 ^e places	4	7 ^e – 8 ^e places	4	6	7 ^e – 8 ^e places	6	8

18. En plus des tournois désignés et des compétitions supplémentaires, des points pour la sélection nationale seront attribués lors des championnats universitaires des États-Unis, du U.S. Junior Open et du British Junior Open (« Championnats bonus ») aux joueurs qui excellent, en fonction de leur classement tel que décrit au Tableau 2.

TABLEAU 2 – POINTS BONIS POUR LA SÉLECTION NATIONALE

POINTS D'EXCELLENCE	US Junior Open*		British Junior Open*			
	Tirage U17	Tirage U19	Tirage U17	Tirage U19		
Champion	20	30	60	90		
Finaliste	16	24	48	72		
3 ^e et 4 ^e places	12	18	40	60		
5 ^e à la 8 ^e place	8	12	32	48		
Top 16	0	0	24	32		
<i>NOTE : ces compétitions ne sont pas obligatoires, mais ceux qui y excellent pourront accumuler des points</i>						

Détermination des points (positions 1 et 2)

19. La valeur des points a été déterminée de la façon suivante :

- a. Les résultats obtenus aux tournois désignés seront pondérés par un coefficient 1,0 (30 points) pour le gagnant
- b. Championnat canadien junior ouvert
 - i. Les résultats obtenus par les joueurs de la division U17 seront pondérés par un coefficient 1,0
 - ii. Les résultats obtenus par les joueurs de la division U19 seront pondérés par un coefficient 1,5
- c. Championnats canadiens juniors de squash
 - i. Les résultats obtenus par les joueurs de la division U17 seront pondérés par un coefficient 1,5
 - ii. Les résultats obtenus par les joueurs de la division U19 seront pondérés par un coefficient 2,0
- d. US Junior Open
 - i. Les résultats obtenus par les joueurs de la division U17 seront pondérés par un coefficient 0,67
 - ii. Les résultats obtenus par les joueurs de la division U19 seront pondérés par un coefficient 1,0
- e. British Junior Open
 - i. Les résultats obtenus par les joueurs de la division U17 seront pondérés par un coefficient 2,0
 - ii. Les résultats obtenus par les joueurs de la division U19 seront pondérés par un coefficient 3,0
- f. Les résultats obtenus par les joueurs aux championnats de squash universitaires des États-Unis seront pondérés par un coefficient 3,0

20. Les joueurs accumuleront des points en vue de la sélection nationale au cours de la saison de compétition de Squash Canada (du 1^{er} septembre au 31 mai) en participant à des tournois désignés, à des compétitions supplémentaires et à des compétitions bonus. Afin de déterminer le total des points pour la sélection nationale, Squash Canada additionnera les trois (3) meilleurs pointages obtenus lors des tournois désignés, puis les ajoutera aux points des compétitions supplémentaires et bonus.

21. Les totaux accumulés pour la sélection nationale au cours de l'année 1 et de l'année 2 seront totalisés pour déterminer le classement final des joueurs. Voici un exemple :

Exemple : U19

Nom	Tournoi 1	Tournoi 2	Tournoi 3	Tournoi 4	CJO	Nationaux juniors	Points d'excellence	Total
John Doe	30	30	30	24	45	60	0	195
Jim Smith	24	20	24	30	30	48	16	172
Mark Johnson	20	24	20	24	36	40	12	156
Mike Evanson	16	16	16	20	24	32	8	116

22. Les **deux (2) joueurs avec les meilleurs classements**, déterminés par le total des points accumulés de l'année 1 et de l'année 2 pour la sélection nationale, seront **automatiquement sélectionnés pour faire partie de l'équipe des Championnats du monde juniors**.

Procédure de départage

23. Dans le cas où deux joueurs ou plus accumulent le même nombre de points, le départage s'effectuera de la façon suivante (si le règlement de départage (a) ne mène pas à une conclusion, passez au prochain sous-alinéa (b) et ainsi de suite) :

- Le classement de Squash Canada en date de la décision de sélection.
- Le classement final aux Championnats canadiens juniors de squash
- Les résultats des face-à-face durant la saison de compétition (année 2)
- Le meilleur classement aux compétitions désignées de l'année 2

24. Les **huit (8) prochains meilleurs joueurs**, déterminés par le total des points accumulés de l'année 1 et de l'année 2 pour la sélection nationale, **passeront à l'épreuve de sélection finale** où l'on déterminera les deux (2) dernières places pour l'équipe des Championnats du monde juniors et la place du joueur de réserve non itinérant pour cette même équipe. Le gagnant des épreuves de sélection déterminera la 3^e place pour l'équipe des Championnats du monde juniors.

Épreuve de sélection (positions 3, 4 et 5 - réserve non itinérant)

25. L'épreuve de sélection pour l'équipe nationale junior est un **tournoi non financé**; les joueurs qui se qualifient doivent donc être en mesure de **financer** à cent pour cent (100 %) tous les frais associés à la participation à cette épreuve de sélection.

26. Une fois que Squash Canada a déterminé le nombre de joueurs qui participeront à l'épreuve de sélection, il restera à déterminer le format, la date et le lieu de l'épreuve de sélection. Voici un exemple :

EXEMPLE

FORMAT DE TIRAGE AU SORT – 12 joueurs	FORMAT DE TOURNOI À LA RONDE - 12 joueurs
<ul style="list-style-type: none">✓ Tirage au sort avec 16 personnes (12 joueurs) dont 4 seront exempts à la première ronde✓ Les 4 meilleurs joueurs passeront directement à la première ronde✓ Tournoi non éliminatoire avec des joueurs qui jouent pour les positions 1 à 12 exclusivement.	<ul style="list-style-type: none">✓ 4 groupes de 3 joueurs chacun (1 tête de série dans chaque groupe)✓ Le meilleur joueur de chaque groupe passe aux demi-finales : Gagnant du groupe A contre le gagnant du groupe D Gagnant du groupe B contre le gagnant du groupe C✓ Les gagnants de chaque demi-finale détermineront les 3^e et 4^e places pour l'équipe et le gagnant du match des perdants déterminera la place de réserve (5^e place)

NOTE : Squash Canada peut choisir ne pas utiliser les 4 places sur invitation ou les places de développement (veuillez consulter les critères applicables ci-après – paragraphe 32)

Protocole de classement des têtes de série – épreuve de sélection

27. Le protocole de classement pour l'épreuve de sélection va comme suit :

- a. Les quatre (4) meilleurs joueurs seront classés en fonction de leur classement canadien national junior à la fin de la saison de compétition (Nationaux canadiens seniors).
- b. Si des joueurs sont à égalité dans les classements, le départage s'effectuera avec les résultats des face-à-face obtenus lors de la plus récente saison.
- c. S'il n'y a pas de résultats en face-à-face entre les deux joueurs à égalité, le joueur qui aura amassé le plus de points pour la sélection des années 1 et 2 obtiendra le meilleur classement.
- d. Un tirage au sort sera effectué pour les autres joueurs.

Date des épreuves de sélection

28. Squash Canada a l'intention de tenir les épreuves de sélection vers la troisième semaine de mai. Veuillez consulter le manuel de la haute performance de Squash Canada pour confirmer les dates. Si les épreuves de sélection sont devancées ou retardées, Squash Canada publiera les changements de date sur son site Web au moins quatorze (14) jours avant la date de l'épreuve de sélection.

Épreuve de sélection (positions 3, 4 et 5)

29. Le gagnant des épreuves de sélection déterminera la 3^e place pour l'équipe des Championnats du monde juniors. Le reste des participants à l'épreuve se verront attribuer des points, tel qu'indiqué dans le tableau suivant. Les points que les participants obtiennent lors des épreuves seront ajoutés à leur total de points obtenus pendant la saison et les athlètes avec le plus de points seront sélectionnés pour la 4^e place et la 5^e place (réserve non itinérant) :

ÉPREUVES DE SÉLECTION POUR L'ÉQUIPE NATIONALE	POINTS
1 ^e place aux épreuves de sélection nationale	Sélection automatique pour l'équipe des championnats du monde juniors
2 ^e place aux épreuves de sélection nationale	175 points
3 ^e place aux épreuves de sélection nationale	150 points
4 ^e place aux épreuves de sélection nationale	125 points
5 ^e place aux épreuves de sélection nationale	100 points
6 ^e place aux épreuves de sélection nationale	75 points

Places sur invitation et de développement

30. Squash Canada peut décider d'offrir des places sur invitation ou de développement à l'épreuve de sélection à des joueurs qui ne se sont pas qualifiés auparavant pour l'épreuve de sélection, comme indiqué ci-après. **Chacun des joueurs doit obligatoirement participer à trois (3) des quatre épreuves de sélection désignées pour chaque année du cycle de deux ans (on tient compte de la participation à la catégorie U-17), à moins que l'athlète ne soit aux études à temps plein durant une de ces années.**

31. Squash Canada peut recruter activement des athlètes pour participer aux épreuves si ceux-ci ont récemment réalisé de très bonnes performances lors des tournois suivants : Nationaux juniors, Championnat de squash universitaire ou d'autres compétitions appropriées pendant l'année de la sélection.

32. Un joueur qui désire faire une demande pour les places sur invitation ou de développement doit le faire par écrit dans un délai de cinq (5) jours après la fin des Championnats nationaux juniors et la remettre au Comité de la haute performance en y incluant ce qui suit :

- Un avis de son intention de déposer une demande pour une place sur invitation ou de développement d'un athlète;
- Ses coordonnées;
- Tous les documents qui peuvent appuyer les raisons pour lesquelles l'athlète devrait obtenir une place sur invitation ou de développement.

33. Le Comité de la haute performance de Squash Canada recevra les demandes de place sur invitation et de place de développement des joueurs et déterminera l'attribution de ces places en se basant sur les critères suivants, **classés en priorité de a à d** :

- Potentiel du joueur** – le joueur a-t-il le potentiel de faire partie de l'équipe nationale junior? Squash Canada prendra les points suivants en considération pour déterminer le potentiel d'un joueur :
 - L'âge du joueur; est-il admissible pour éventuellement participer aux Championnats du monde?
 - L'environnement d'entraînement du joueur; fréquente-t-il un collège ou une université aux États-Unis?
 - A-t-il connu d'importantes victoires ou défaites contre des joueurs qualifiés?
 - A-t-il déjà été nommé au sein de l'équipe canadienne ou d'un contingent?
 - A-t-il le potentiel de représenter le Canada sur la scène internationale?

- b. **Résultats précédents** – Le joueur a-t-il obtenu des résultats qui méritent d’être pris en considération? Squash Canada considérera les éléments suivants pour définir les résultats précédents :
- L’ensemble des résultats du joueur au cours de la plus récente saison de compétition de squash.
 - Les résultats importants lors de matchs contre d’autres joueurs qualifiés au cours de la plus récente saison de compétition de squash.
 - Le classement final aux Championnats canadiens juniors de squash au cours de la plus récente saison de compétition de squash.
 - Meilleur classement final aux compétitions de sélection au cours de la plus récente saison de compétition de squash.
 - Les performances passées lors d’importantes compétitions canadiennes ou internationales.
- c. **Classements nationaux** – Squash Canada prendra en considération les classements nationaux du joueur ainsi que son classement provincial ou territorial. Squash Canada prendra en considération le classement international du joueur et considérera les joueurs qui fréquentent des collèges et des universités aux États-Unis classés dans le top 50.
- d. **Blessure ou absentéisme** – Le joueur manque-t-il de points parce qu’il a été blessé ou parce qu’il n’a pas pu participer au processus de sélection puisqu’il fréquente un collège ou une université aux États-Unis?

34. **Le Comité de la haute performance se réserve le droit d’attribuer jusqu’à quatre (4) places sur invitation ou de développement ou de ne pas en attribuer en fonction des demandes reçues et des critères applicables décrits dans les présentes.**

35. Un minimum de quatre (4) membres du Comité de la haute performance doivent approuver la demande de place sur invitation ou de développement pour qu’elle puisse être attribuée à un joueur.

36. Les décisions relativement à la sélection de places sur invitation ou de développement sont rendues dans un délai de cinq (5) jours après la date limite de présentation des demandes.

37. En cas de conflit d’intérêts, les membres du Comité de la haute performance doivent se retirer des discussions ou de la prise de décision.

38. Le directeur de la performance de Squash Canada communiquera avec le joueur afin de lui indiquer si sa demande de place sur invitation ou de développement est acceptée ou non.

EXIGENCES POUR DEMEURER DANS L’ÉQUIPE ET RETRAIT DE L’ÉQUIPE

39. Une fois sélectionné et afin de demeurer dans l’équipe des Championnats du monde juniors, un joueur doit :
- a. Signer la Convention d’athlète
 - b. Fournir tous les documents exigés à Squash Canada (dossiers médicaux, certificat de naissance, etc.)
 - c. Participer à toutes les épreuves par équipe, les activités et les réunions des Championnats du monde juniors
 - d. S’assurer d’avoir l’équipement et les vêtements appropriés ainsi que les fonds nécessaires
 - e. Obéir à tous les règlements établis par Squash Canada
 - f. Aider Squash Canada relativement aux relations publiques et aux campagnes de financement, s’il y a lieu
 - g. Payer tous les frais exigés (c.-à-d., les cotisations des joueurs)
40. Une fois sélectionné dans une équipe, le joueur peut se retirer ou être exclu pour les raisons suivantes :
- a. Ne respecte pas la Convention d’athlète
 - b. Ne satisfait pas aux normes d’entraînement minimales établies par l’entraîneur-chef
 - c. Ne respecte pas les règlements de l’équipe et les politiques et procédures de Squash Canada
 - d. Ne demeure pas prêt à la compétition pendant le temps menant à l’événement. Un joueur qui ne demeure pas prêt à la compétition en raison d’un manque de bonne forme physique, d’une blessure ou d’une maladie peut être exclu de l’équipe des Championnats du monde juniors. Le joueur a l’obligation de signaler immédiatement

toute blessure, maladie ou tout changement à l'entraînement qui pourrait avoir un effet sur son habileté à concourir à son niveau optimal.

- e. Décide de se retirer de son propre gré
- f. Fait des déclarations frauduleuses

41. Lorsqu'un joueur doit être exclu, le Comité de la haute performance peut à sa discrétion, retirer le joueur de l'équipe des Championnats du monde juniors, tout en lui laissant la possibilité de s'exprimer et le remplacer par le joueur de réserve non itinérant. Autrement, le joueur peut être retiré de l'équipe des Championnats du monde juniors conformément à la politique sur les plaintes et les mesures disciplinaires de Squash Canada ou conformément à la Convention d'athlète.

Structure ou format des compétitions

42. Tous les tournois désignés dans la catégorie U19 ne doivent être composés que d'un tableau principal avec des tableaux de consolation et de bronze pour les joueurs qui perdent lors de la première ronde de consolation. Chaque participant doit pouvoir jouer au moins trois matchs. Le même format s'appliquera aux Championnats canadiens juniors ouverts et aux Championnats canadiens juniors de squash.

43. Tous les tableaux et les classements pour les tournois désignés seront effectués par l'association provinciale ou territoriale de squash qui accueille la compétition. Les tableaux seront publiés sur le site Web du championnat ou sur le site Web de l'association provinciale ou territoriale hôte. Squash Canada s'occupera du classement des têtes de série et créera le tableau pour le Championnat canadien junior ouvert, les Championnats canadiens juniors de squash et pour toute épreuve de sélection finale pour l'équipe nationale junior.

44. Les joueurs qui désirent participer aux tournois désignés doivent s'inscrire sur le site Web de leur association provinciale ou territoriale respective ou avec leur club. Squash Canada ne s'occupe pas de l'inscription des joueurs aux tournois désignés. Toutefois, les joueurs qui désirent s'inscrire aux Championnats canadiens juniors ouverts ou aux Championnats canadiens juniors de squash doivent le faire par l'entremise de Squash Canada.